

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020533 – ASA 31/059/02

Action complémentaire sur l'AU 248/02 (ASA 31/056/02 du 7 août 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE

NÉPAL **Bishnu Prasad Gyanwali (h)**
13 autres personnes dont on ignore l'identité

Londres, le 9 août 2002

Bishnu Prasad Gyanwali et 13 autres personnes (et non neuf, comme indiqué dans l'AU 248/02) interpellées le 15 juillet dans le bazar de Dipo, dans le district de Kailali, ont été remis en liberté hier après-midi.

Selon les informations recueillies par Amnesty International, tous ont été soumis à des actes de torture d'une extrême cruauté au cours de leur détention dans la caserne de Goraknath. Ainsi, selon une de nos sources, ils ont été plongés dans l'eau jusqu'au cou dans un bidon métallique et des décharges électriques leur ont été infligées à maintes reprises.

Merci beaucoup à tous ceux qui sont intervenus en faveur de ces personnes. Dans la dernière série d'appels que vous adresserez, si possible, aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

– félicitez-vous de la libération de Bishnu Prasad Gyanwali et des 13 autres personnes qui avaient été interpellées en même temps que lui ;

– dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles ces 14 personnes ont été soumises à des actes de torture d'une extrême cruauté au cours de leur détention dans la caserne de Goraknath ;

– demandez instamment qu'une enquête soit ouverte sur les allégations selon lesquelles Bishnu Prasad Gyanwali et 13 autres personnes auraient été torturés dans la caserne de Goraknath.

APPELS À :

Premier ministre :

Rt Hon Sher Bahadur Deuba
Prime Minister
Office of the Prime Minister
Singha Durbar
Kathmandu, Népal

Télégrammes : Prime Minister, Kathmandu, Népal

Fax : +977 1 227 286 (Il peut être difficile d'obtenir cette ligne. Merci de vous montrer persévérant.)

Formule d'appel : *Dear Prime Minister, / Monsieur le Premier ministre,*

Chef d'état-major de l'armée népalaise :

General Prajwal Shamsheer Rana JBR
Chief of Army Staff (COAS)
Kathmandu, Népal

Télégrammes : Commander-in-Chief, Kathmandu, Népal

Fax : +977 1 242 168

Formule d'appel : *Dear Commander-in-Chief, / Mon Général, (si c'est un homme qui écrit) ou Général, (si c'est une femme qui écrit)*

Ministre des Affaires intérieures :

Hon Khum Bahadur Khadka
Home Affairs Minister
Ministry of Home Affairs
Singha Durbar
Kathmandu, Népal

Télégrammes : Home Affairs Minister, Kathmandu, Népal

Fax : +977 1 241 942

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Secrétaire à la Défense :

Madan Prasad Aryal
Defence Secretary
Ministry of Defence
Singha Durbar
Kathmandu, Népal

Télégrammes : Defence Secretary, Kathmandu, Népal

Fax : +977 1 228 204

Formule d'appel : *Dear Defence Secretary, / Monsieur le Secrétaire,*

Inspecteur général de la police :

Mr Pradeep Shamsher J B Rana
Inspector General of Police
Police Headquarters
GPO Box 407
Naxal
Kathmandu, Népal

Télégrammes : Inspector General of Police, Kathmandu, Népal

Fax : +977 1 415 593 / 415 594

Formule d'appel : *Dear Inspector General, / Monsieur l'Inspecteur général,*

COPIES aux représentants diplomatiques du Népal dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 20 SEPTEMBRE 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents.
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*